

TABLEAU 19. VENTILATION DES EFFECTIFS SALARIÉS DE L'INDUSTRIE SELON LA TAILLE DE L'ÉTABLISSEMENT¹

	5-50	50-500	500 et +
Occitanie	23,8	42,2	34,0
Reste de la France	15,8	41,4	42,8
France entière .	16,9	41,5	41,6

1. Source I.N.S.E.E., coll. R., *Les comptes régionaux des branches industrielles en 1970*, p. 51.

grands établissements y est relativement faible. La figure 10 et le tableau 19 montrent cette particularité des structures occitanes. Partout, même en Auvergne, les établissements de 5 à 50 salariés emploient un pourcentage des effectifs supérieur à la moyenne nationale. Ainsi, il n'est pas contradictoire que simultanément les grands établissements soient contrôlés de l'extérieur et que le poids relatif des grands groupes soit faible.

La situation de l'industrie occitane et de sa dynamique n'est pas améliorée par cette correction qu'il faut introduire pour tenir compte de la répartition par taille. En effet, les figures 11 montrent que les entreprises polyrégionales, qui sont en majorité extérieures à l'Occitanie, y réalisent plus de 80 % des investissements en dépit des effectifs faibles relativement à l'ensemble de l'industrie (et non plus des seuls grands établissements) qu'elles emploient. Or, naturellement, c'est le volume des investissements qui est déterminant pour l'avenir d'une industrie, son orientation et le nombre d'emplois qu'elle peut ouvrir. Sur tous ces points, l'existence de centres de décisions extérieures prédominants ne fait pas de doute en ce qui concerne l'Occitanie.

CHAPITRE IV

Logique du capitalisme et avenir de l'Occitanie

L'industrialisation tronquée de l'Occitanie, impulsée par des entreprises extérieures a des conséquences qui débordent le problème de localisation des centres de décision. Elle conduit à une attribution de fonctions économiques bien précises à l'Occitanie : celle-ci se voit attribuer les tâches qui requièrent le moins de travail qualifié, c'est-à-dire qu'elle est localement conçue comme un réservoir de main-d'œuvre banale³⁷. Ces orientations n'ont pas été sensiblement modifiées par une politique « d'aménagement du territoire » dont le coup d'envoi remonte au décret du 14 février 1963 instituant la commission nationale à l'aménagement du territoire. S'il est impossible de savoir si « l'inacceptable » se serait produit en son absence, on est forcé de constater que, si la politique « nationale » est incapable de porter remède à des disparités « régionales », cela semble bien tenir à sa nature même qui maintient fondamentalement les « régions » dans un statut de dépendance³⁸. L'analyse

37. On sait qu'elle fonctionne également comme réservoir de main-d'œuvre hautement qualifiée mais à « l'exportation » fournissant l'hexagone en cadres moyens de la fonction publique notamment.

38. En 1970, la Délégation à l'Aménagement du Territoire (D.A.T.A.R.) publiait un rapport au titre racoleur pour les régions défavorisées « Scénario de l'inacceptable ». Sept ans après, elle doit reconnaître que « la structure de l'emploi ne s'est pas sensiblement améliorée. Au contraire, on constate que le chômage s'est davantage

d'opérations menées dans le cadre de l'aménagement du territoire aussi différentes que l'aménagement de Fos, l'implantation de Motorola et de la C.I.I. à Toulouse et l'aménagement de la côte Languedoc-Roussillon confirme cette hypothèse.

1. FOS ET L'INDUSTRIE PROVENÇALE

Fos représente la première opération d'envergure de la D.A.T.A.R. Après un début d'élaboration dans les années 50, la première tranche de travaux est lancée bruyamment en décembre 1964. D'après le préfet de la Région Provence-Côte d'Azur, « une constatation s'impose pour la région : c'est la nécessité de faire de celle-ci la grande porte de l'Europe sur la Méditerranée, ouverte vers l'Afrique et l'Orient notamment et d'en faire également le grand pôle économique de l'Europe du Sud »³⁹.

Puis les étapes se succèdent : en 1968, les quais reçoivent le premier chargement de bauxite d'Australie, et leur premier pétrolier de 200 000 tonnes, en 1969 l'implantation d'une unité sidérurgique littorale est décidée. Les mises en chantier se succèdent et, en octobre 1973, il y a la première coulée d'acier chez Ugine Aciers, en avril 1974, la première coulée de fonte chez Solmer. Mais, les premiers craquements (entreprises qui se dé-

accru entre 1968 et 1975 dans les régions qui ont précisément fait l'objet des soins les plus attentifs de la D.A.T.A.R., *Le Monde*, 18-11-1977 et *Le scénario de l'inacceptable sept ans après*, la Documentation Française, 1977.

39. Conférence de presse du 15 mai 1965, *Les mutations de l'espace*, août 1975, la Documentation Française, p. 27.

sistent, appels toujours plus forts au financement public) sont déjà perceptibles et la crise ne fait que les accentuer : dès janvier 1975, le haut fourneau n° 1 de l'usine sidérurgique est mis à l'arrêt tandis que la deuxième tranche qui devait porter la capacité de production d'acier à 7 millions de tonnes est repoussée au-delà de 1980, voire abandonnée⁴⁰. A ce premier échec de l'opération Fos proprement dite, s'ajoute l'impact très limité sur l'économie régionale.

a) Fos, prévisions et réalisations

L'O.R.E.A.M., dans son livre blanc en 1969, prévoyait en 1985 160 000 emplois totaux pour 30 000 emplois industriels. Ces études reposaient sur l'hypothèse selon laquelle la sidérurgie aurait des effets moteurs sur le développement industriel de la région⁴¹. En janvier 1975, les responsables de l'opération devaient réviser à la baisse leurs prévisions : « Il ne fait pas de doute que la croissance économique et démographique de la région E. S. Berre se poursuivra à un rythme voisin de celui des années récentes mais certainement inférieur aux prévisions anciennes »⁴².

Pour le VI^e Plan, Fos devait créer 12 000 à 15 000 emplois industriels de base (pour 30 000 emplois indus-

40. Mario Fabre a dressé, de façon très impressionnante, un constat d'échec dont nous reprenons ici certains éléments : *Fos : le gâchis*, Notes et études d'Economie et Politique, août 1976.

41. (O.R.E.A.M., Organisme Régional d'Etudes d'Aire Métropolitaine. Il s'agit de l'aire marseillaise). On retrouve dans cette hypothèse la marque des théories des « pôles économiques » à la Perroux, ou des industries « industrialisantes ». A supposer que celles-ci aient une valeur explicative, leur transposition dans un sous-espace économique dominé et intégré dans un espace plus vaste était très aléatoire.

42. « Fresque du développement économique et démographique ».

TABLEAU 20. EVOLUTION DES EFFECTIFS DES PRINCIPAUX ÉTABLISSEMENTS
IMPLANTÉS SUR LA Z.I.P.¹ DE FOS

Nombre d'emplois	1970	1971		1972		1973		1974		1975
	Déc.	Juin	Déc.	Juin	Déc.	Juin	Déc.	Juin	Déc.	Déc.
<i>Solmer</i>	—	—	300	536	980	1 724	3 432	5 451	6 082	6 082
<i>Ugine - Aciers</i>	—	—	2	5	62	404	722	1 020	1 020	1 020
<i>I.C.I. (Imperial Chemical Industries)</i>	—	—	20	131	170	181	186	192	198	198
<i>C.F.E.M. Compagnie Française d'Entreprises métalliques</i>	—	—	1	2	138	138	232	283	308	308
<i>Esso</i>	196	204	225	261	294	296	298	298	298	298
<i>P.C.U.K (Péchiney - Ugine - Kuhlmann)</i>	—	—	—	—	—	—	—	—	—	100
<i>Autres</i> ²	187	212	216	321	363	363	363	363	363	379
Total	383	416	764	1 256	2 007	3 106	5 233	7 607	8 269	8 385

¹ Zone industrialo-portuaire.

² Port autonome de Marseille - Société du Pipeline Sud-Européen - Gaz de France - Air Liquide - Dépôts de Fos. Estimations pour 1974 et 1975. Sources : Fos-information 1974, OREAM de Marseille

TABLEAU 20. ÉVOLUTION DES EFFECTIFS DES PRINCIPAUX ÉTABLISSEMENTS
IMPLIÉS SUR LA Z.I.P.¹ DE FOS

Nombre d'emplois	1970		1971		1972		1973		1974		1975	
	Déc.	—	—	300	980	536	1 724	3 432	5 451	6 082	6 082	Déc.
Solmer	—	—	—	300	980	536	1 724	3 432	5 451	6 082	6 082	Déc.
Ugine - Acters	—	—	—	2	62	5	404	722	1 020	1 020	1 020	Déc.
I.C.I. (Imperial Chemical Industries)	—	—	—	20	170	131	181	186	192	198	198	Déc.
C.F.E.M. Compagnie Française d'Entreprises métalliques	—	—	—	1	138	2	138	232	283	308	308	Déc.
Esso	196	204	225	294	261	296	298	298	298	298	298	Déc.
P.C.U.K. (Péchiney - Ugine - Kuhlmann)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	100	Déc.
Autres ²	187	212	216	363	321	363	363	363	363	363	379	Déc.
Total	383	416	764	2 007	1 256	3 106	5 233	7 607	8 269	8 385	8 385	Déc.

¹ Zone industrialo-portuaire.

² Port autonome de Marseille - Société du Pipeline Sud-Européen - Gaz de France - Air Liquide - Dépôts de Fos. Estimations pour 1974 et 1975. Sources : Fos-information 1974, O.R.E.A.M. de Marseille

triels au total). Le tableau 20 représente l'emploi dans la zone industrialo-portuaire de Fos, fin décembre 1975.

Au total, ce sont 22 500 emplois qui ont été créés sur les 30 000 prévus. En matière d'urbanisation, la situation n'est guère plus encourageante même si l'Etat est intervenu pour éviter que l'accueil des travailleurs constitue un « goulot d'étranglement » à la réussite de l'opération industrielle. Mais l'urbanisation, pour l'essentiel, n'a apporté aucune solution financière extraordinaire et les collectivités locales doivent faire face à des charges exceptionnelles⁴³.

Aussi, si l'on prend une vision d'ensemble de l'impact industriel de l'opération, la meilleure mesure reste encore l'étude de l'évolution de l'emploi industriel dans Provence-Côte d'Azur.

Au 1^{er} janvier 1968, l'industrie et le bâtiment employaient respectivement 214,6 et 137,1 milliers de salariés ; au 1^{er} janvier 1975, ces chiffres étaient passés à 234,3 et 130,2. Ainsi, les effectifs de l'industrie ont cru à un taux annuel de 1,3 % (contre 1 % pour la France entière), ceux du bâtiment ont décliné à un taux de 0,7 % (contre + 0,2 % pour la France) de sorte que, globalement, les effectifs du secteur secondaire se sont accrus au taux annuel de 0,51 % contre un taux de 0,84 % pour la France entière.

Ainsi, l'opération Fos n'a pas porté remède à la sous-industrialisation de la Provence qui a continué à s'aggraver durant la période.

43. M. Fabre, *op. cit.*

b) *L'inexistence de l'intégration régionale*

Cette situation, 14 ans après le lancement de l'opération s'explique essentiellement par l'absence de retombées régionales : Fos est un corps largement étranger dont l'intégration dans l'économie de la Provence est réduite. L'opération apparaît comme une « greffe enclavée » tournant le dos à l'économie régionale, tant au point de vue des retombées en amont, c'est-à-dire durant la phase chantiers, qu'en aval par effet d'entraînement.

En amont, le bilan des commandes de chantier est relativement faible. Selon le commissariat à l'industrialisation de la façade méditerranéenne, au début de l'été 1972, « le montant des commandes passées aux entreprises des deux régions Languedoc et Provence était estimé au minimum à 170 millions, au maximum à 400 millions. Le volume total des investissements des grands investisseurs étant de l'ordre de 7 à 8 milliards, c'est donc un montant de 5 % du total qui pouvait être ainsi

TABLEAU 21.
LES ÉCHANGES DES ENTREPRISES DE LA Z.I.P. DE FOS

Zones d'achats des matières premières en %			
	Provence-Côte d'Azur	Reste de la France	Reste du monde
Pétrole	20,7	24,1	55,2
Sidérurgie	28,2	42,2	29,6
Zones de ventes des produits finis en %			
Pétrole	44,4	48,2	7,4
Sidérurgie	0	53,3	46,7

espéré⁴⁴ ». Une explication de cette quasi exclusion des entreprises régionales peut être trouvée dans « la trop grande disparité de taille entre les entreprises installées à Fos et celle des entreprises de la région⁴⁵ ». Mais cette explication appelle deux remarques : tout d'abord soit le concours financier exceptionnel de l'Etat dans l'opération Fos pouvait être considéré comme un effet compensateur devant bénéficier aux entreprises de la région, soit la justification de ce concours par la politique d'aménagement du territoire n'était qu'un prétexte servant à « couvrir » le financement public des investissements des grands groupes privés⁴⁶.

Ensuite, compte tenu des efforts consentis par les collectivités locales dans l'opération Fos et l'absence de retombées locales, comment doit-on qualifier, en définitive cette opération ? Mais, auparavant, il convient d'examiner également les retombées en aval. Or, on n'enregistre qu'une seule création d'entreprise de transformation à partir de produits provenant de Fos : une usine de matériel électrique⁴⁷. Une étude de l'I.N.S.E.E. montre que « près des deux tiers des achats des grandes entreprises s'effectuent en dehors de la région. 69,6 % des ventes s'effectuent en dehors de la région (...) »⁴⁸.

Au total, l'explication par les disparités de taille apparaît un peu courte, et, abstraction faite du contexte

44. Cité par J.L. Bleses, « Identification des effets de Fos en Languedoc-Roussillon », *Economie Méridionale*, n° 89, 1^{er} trimestre 1975.

45. J.L. Bleses, *op. cit.*, p. 6.

46. Dans le seul cas de la S.O.L.M.E.R., l'Etat est intervenu massivement à travers la P.A.M. (Port Autonome de Marseille), l'E.D.F., la S.N.C.F., pour valoriser le site et créer les infrastructures. De plus, on le retrouve dans le financement (aides spéciales : 550 millions, prêts du F.D.E.S. et du Crédit National, 1,628 milliards), (source : M. Fabre, *op. cit.*).

47. *Le Midi Libre*, 17 février 1975.

48. Cf. *Sud*, n° 314, 1975.

international, nous pensons que l'absence de retombées régionales est directement liée à la stratégie des entreprises installées à Fos. Celles-ci ont mis à profit l'aide de l'Etat pour réaliser un déplacement dans l'espace de certains équipements (et une modernisation) mais elles n'ont pas modifié pour autant l'ensemble de leur stratégie spatiale et recherché une intégration dans le tissu industriel régional. Cela paraît manifeste si l'on étudie de près la politique d'emploi de la S.O.L.M.E.R. (qui, à elle seule, fournit les 3/4 des emplois industriels de la Z.I.P. de Fos).

TABLEAU 22.
CADRES ET TECHNICIENS MUTÉS DE LORRAINE ET DES GROUPES

Haut encadrement technico-administratif (direction, ingénieurs, cadres)	86,5 %
Encadrement technique (techniciens)	
Catégorie T	47 %
Catégorie D	70 %
Encadrement immédiat de fabrication	68 %
Postes-clé de la fabrication (« les spéciaux »)	56 %

M. Parodi note qu'en fait « les départements de la région ont constitué dès le départ un réservoir de main-d'œuvre banale pour les entreprises sidérurgiques lorraines. L'argument selon lequel l'expérience sidérurgique est essentielle au bon fonctionnement de la nouvelle unité n'est que partiellement valable⁴⁹. Il ne devrait pas jouer au niveau de l'encadrement administratif : or les

49. La sidérurgie française, pourtant massivement soutenue par l'Etat, n'est pas particulièrement compétitive au niveau mondial ou même européen et Fos est directement concurrencé par des opérations du même type dans l'Europe du Sud (Tarente dans le sud de l'Italie, Tarragone, Catalogne Sud).

« régionaux » n'occupent que le dixième des emplois de cadres administratifs qualifiés »⁵⁰.

Cette particularité du personnel de direction des entreprises installées à Fos explique que l'intégration dans le tissu industriel régional soit si difficile et lente : comme le montre la politique de recrutement, elle n'est nullement recherchée par la stratégie des entreprises.

2. L'INDUSTRIE ÉLECTRONIQUE DANS MIDI-PYRÉNÉES

A la fin des années 60, alors que de graves incertitudes planaient sur l'avenir des programmes aéronautiques (Concorde et Airbus sont partiellement fabriqués à la S.N.I.A.S. de Toulouse), deux sociétés d'électronique décidaient d'implanter leurs usines à Toulouse, Motorola (1967, fabrication de semi-conducteurs) et la Compagnie Internationale pour l'Informatique, la fameuse C.I.I. en 1968⁵¹.

Le choix de Toulouse était dicté, tout au moins pour Motorola, par des considérations relatives aux aides financières dont elle pouvait bénéficier et à un sous-emploi féminin permettant de trouver une main-d'œuvre abondante et bon marché. L'ampleur des aides financières est stupéfiante :

- prime de développement industriel de 12 % (économie : 600 000 dollars) ;
- réduction du droit de mutation sur l'achat du terrain de 16 à 4 % (économie de 80 000 dollars) ;

50. M. Parodi, *Peuples méditerranéens*, n° 1, « Les multinationales en Provence », p. 55.

51. La C.I.I. est née du souci des pouvoirs publics de doter le pays d'ordinateurs nationaux après qu'ils aient laissé démanteler la « Compagnie des Machines Bull ».

- exonération de la patente pendant 5 ans (économie de 1 million de dollars);
- amortissement accéléré (économie : 500 000 dollars).

Les économies totales ont été évaluées à 11 millions de francs, soit 22 % du total de l'investissement initial⁵².

Le marché du travail féminin de Toulouse représentait un véritable gisement à exploiter dont l'importance apparaît clairement quand on examine la structure de l'emploi : fin 1974, sur 1 929 personnes employées, il y avait 1 387 femmes (72 % du total).

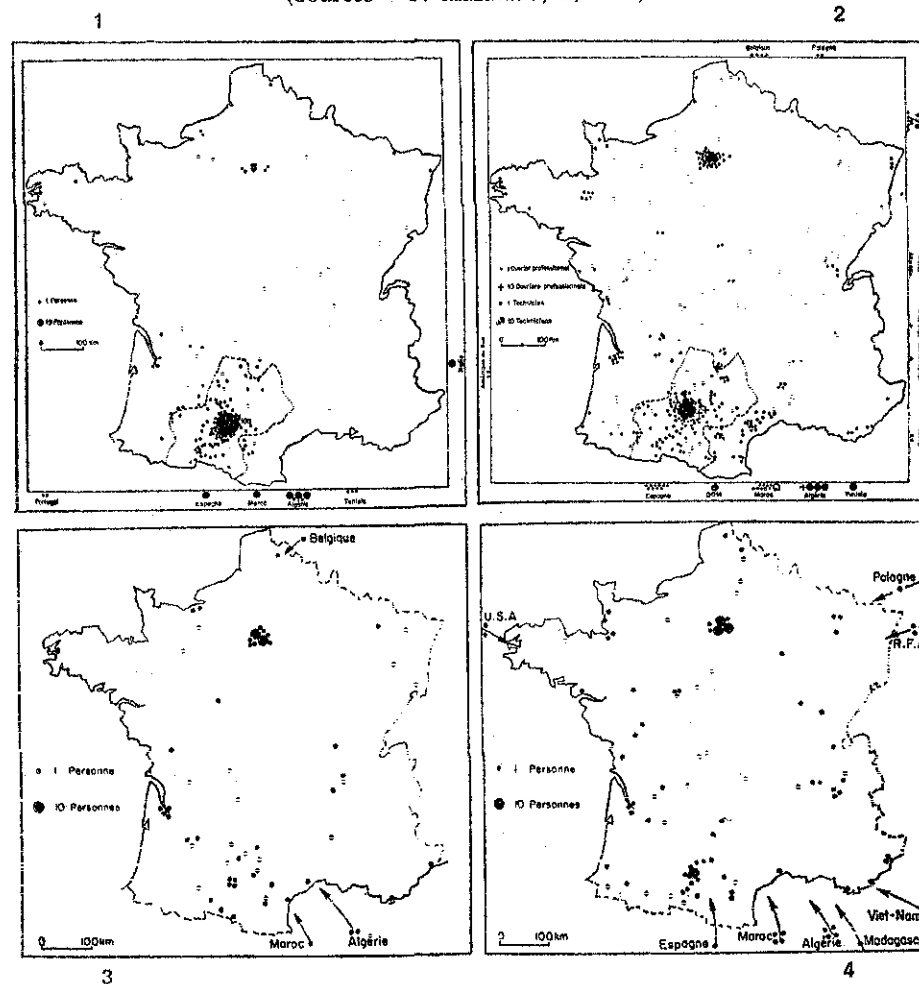
L'intégration de ces entreprises à la vie économique de la région est très comparable à celle de la S.O.L.M.E.R. ; Motorola n'achète pratiquement rien dans la région et n'emploie pas de sous-traitants régionaux et il ne vend dans la région qu'à la C.I.I. Mais c'est encore au niveau du recrutement du personnel que le parallèle est le plus saisissant comme le montrent les figures ci-après⁵³.

On voit très clairement que seul le personnel d'exécution au recrutement local ; au contraire, plus l'on s'élève dans la hiérarchie plus l'aire de recrutement s'élargit de telle sorte que le niveau de la direction échappe à peu près complètement à la région. Cette situation est provoquée et aggravée par les préjugés des

52. G. Morice, Science et Vie, novembre 1970, cité dans le *Sud-Ouest les atouts du retard*, Documentation Française, qui comprend une très bonne étude de l'industrie électronique à Toulouse que nous avons largement utilisée.

53. Source : P. Mazataud, « Deux greffons fragiles sur l'industrie de Toulouse - Motorola et la C.I.I. », *Revue Géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, 1975, n° 2.

FIG. 12. LIEUX D'ORIGINE DU PERSONNEL OUVRIER ET CADRE DE LA C.I.I. ET MOTOROLA
(Sources : P. Mazataud, *op. cit.*)



1. Lieux d'origine des ouvriers professionnels et techniciens de la C.I.I. à Toulouse
2. Lieux d'origine des ouvriers spécialisés de la C.I.I. à Toulouse
3. Lieux d'origine du personnel cadre de la C.I.I.
4. Lieux d'origine du personnel cadre de Motorola

TABLEAU 23.

ORIGINE DU PERSONNEL A MOTOROLA ET A LA C.I.I.

	C. I. I.				MOTOROLA
	O.S.	O.P.	Techn.	Cadres	
Midi-Pyrénées .	64	53	32	21	22
Région Paris ..	3	3	13	34	23
Autres régions .	13	18	35	40	42
Etrangers	19	26	16	6	13
Total	100	100	100	100	100

dirigeants⁵⁴ de telle sorte qu'il n'est pas étonnant que l'intégration à l'économie régionale ne se fasse pas. Seule une rupture de la tutelle des régions et dans le cas des régions occitanes si handicapées, la conscience d'une solidarité nouvelle et les moyens de mettre en œuvre une politique conséquente permettraient de faire échec à toutes les pesanteurs qui font des implantations industrielles les instruments d'une simple exploitation de la main-d'œuvre d'exécution locale.

Au terme de cette présentation socio-économique des régions occitanes, on est frappé par les déséquilibres de structure qu'elles connaissent toutes. Elles ont été marquées par la phase d'industrialisation rapide qu'a connue l'économie française après 1958. Mais dans ces régions, on ne voit pas apparaître de nouveaux équilibres entre les secteurs : si l'agriculture a subi une trans-

54. « Il n'était pas question de trouver le personnel d'encadrement et d'expérience sur place » déclarait le directeur de la C.I.I. cité dans P. Mazataud, *op. cit.*

formation profonde qui a divisé, de 1962 à 1975, le nombre des actifs par deux, les industries nouvelles n'ont fait que compenser la disparition des secteurs archaïques. Le phénomène le plus grave réside dans la concentration économique qui s'est opérée autour de centres de décisions généralement extérieurs aux six régions. De ce fait, elles sont aujourd'hui dépourvues d'un véritable pouvoir économique. Les règles du jeu du système capitaliste favorisent la concentration du pouvoir économique et s'opposent à sa dispersion, une fois la concentration opérée ; aussi peut-on penser que la situation décrite, mesurée en 1961 et 1970, va aller en s'aggravant, un nombre croissant d'entreprises régionales passant sous le contrôle des grands groupes industriels et financiers.

Ainsi, il existe bien une homogénéité des régions occitanes mais celle-ci est toute négative, c'est l'absence d'un pouvoir économique propre, c'est l'absence d'une structure industrielle cohérente, c'est l'organisation autour et en fonction de centres de décisions extérieurs.

A l'intérieur de l'espace économique français, d'autres régions souffrent de maux si ce n'est identiques tout au moins très voisins : le Centre, la « Basse-Normandie », le « Poitou ». Certes, elles ne sont pas handicapées de surcroît, d'un ethnotype défavorable⁵⁵. Mais s'il convient de se souvenir que certaines situations décrites ne sont pas limitées aux régions occitanes, cela n'améliore pas pour autant le sort de ces dernières. Leur situation appelle une rupture avec la logique économi-

55. Au terme d'une enquête directe, Jean Contrucci rapportait que, pour écouter leur production, des entreprises marseillaises étaient tentées de dissimuler leur localisation tant les préjugés opposant le « soleil et l'accent » à la haute technologie étaient profondément ancrés, *Le Monde* du 7 novembre 1977.

que actuelle, c'est-à-dire qu'un changement de titulaire du pouvoir économique serait tout à fait insuffisant s'il se résumait à un simple transfert du contrôle au bénéfice de l'Etat. Le transfert du contrôle doit s'accompagner d'une transformation profonde des structures étatiques sinon les centres de décision resteront extérieurs aux régions occitanes et d'une remise en question radicale de la logique d'accumulation du capital et de l'utilisation de l'espace.

Alain Alcouffe
Automne 1977

DEUXIÈME PARTIE

Le donné occitaniste